

Dédouanement à l'importation

Tarifs

Avec des tarifs de dédouanement à l'importation simples et particulièrement attrayants pour les clients privés, la Poste facture des tarifs uniformisés pour les colis postaux, les lettres et les envois EMS importés en Suisse par voie postale ou par les réseaux de GLS ou d'Hermes Europe.

Bien plus de la moitié de tous les envois importés proviennent des pays frontaliers.

Tarifs fixés en fonction de la complexité du travail et de la valeur

Les envois de marchandises dont le montant de la TVA s'élève à CHF 5.– ou plus doivent être dédouanés. C'est-à-dire à partir d'une valeur de marchandise de CHF 62.50 au taux de TVA standard de 8% et à partir d'une valeur de CHF 200.– au taux réduit de 2,5%. Les frais de dédouanement sont calculés à partir d'un forfait de base et d'un supplément sur la valeur de la marchandise (frais de transport inclus) de 3%. Le forfait de base est plus bas pour les dédouanements d'envois en provenance de pays frontaliers nécessitant moins de travail que pour les dédouanements d'envois d'autres pays nécessitant plus de travail. Le lien avec la valeur de la marchandise assure que l'importation de marchandises de faible valeur soit moins coûteuse que l'importation de marchandises de valeur plus élevée.

Les principales caractéristiques des frais de dédouanement uniformisés

- Les frais de dédouanement pour tous les dédouanements d'envois isolés effectués par la Poste sont identiques. Le dédouanement d'un envoi a toujours le même coût, qu'il soit effectué en Suisse par le canal postal, le canal EMS ou Swiss Post GLS.
- Les frais de dédouanement dépendent de la valeur de la marchandise et du pays d'origine de l'envoi.
- L'indemnisation du dédouanement d'envois relevant d'un acte législatif autre que douanier (ALAD) passe par la prestation complémentaire correspondante.

Frais de dédouanement pour l'importation de lettres, de colis (Poste et GLS) et d'envois EMS

Conditions de base

	Prix en CHF*
Prix de base dédouanement zone 1	11.50
Prix de base dédouanement zone 2	16.00
Supplément sur la valeur de la marchandise	3%
Prix de dédouanement maximal	70.00

Pays d'origine:

Zone 1: Allemagne, France, Italie et Autriche

Zone 2: autres pays

D'autres conditions s'appliquent aux importations provenant du réseau GLS utilisant l'Incoterm 30/40.

Informations à l'adresse www.swisspost-gls.ch.

Prestations et services complémentaires

Inspection, détermination de la valeur et entreposage	Prix en CHF*
Une inspection a lieu lorsque l'envoi, en raison de documents douaniers manquants, peu fiables ou lacunaires, ne peut pas être dédouané et doit par conséquent être ouvert. Un entreposage intermédiaire est requis lorsque l'envoi doit être retenu temporairement, pour cause de documents douaniers manquants ou lacunaires ou en raison de la nature de son contenu, jusqu'à ce que les informations nécessaires ou les décisions du destinataire ou des autorités douanières permettant le dédouanement soient disponibles. Le prix de l'inspection, de la détermination de la valeur et de l'entreposage n'est perçu qu'une seule fois par envoi. L'inspection, la détermination de la valeur et l'entreposage d'envois exonérés de taxes ne sont pas facturés.	13.00

LA POSTE 
Dynamique jaune.

Prestations et services complémentaires

Dédouanement d'envois soumis à un acte législatif autre que douanier ou à une redevance supplémentaire	Prix en CHF*
Ce service complémentaire inclut le dédouanement d'envois à l'importation soumis à un acte législatif autre que douanier (ALAD) (p. ex. métaux précieux, CITES) ou à une redevance supplémentaire (alcool, tabac). Vous pouvez obtenir la liste d'importations soumises à un acte législatif autre que douanier ou à des redevances supplémentaires sur Internet à l'adresse www.poste.ch/dedouanement ou auprès du Service à la clientèle Dédouanement postal.	13.00

Les frais de dédouanement dépendent du pays d'expédition et de la valeur de la marchandise de l'envoi.

Clarification préalable au dédouanement à l'importation	Prix en CHF*
Cette prestation complémentaire comprend la collecte préalable d'informations additionnelles nécessaires au dédouanement proprement dit (uniquement sur la base d'un mandat, d'une déclaration au Service à la clientèle Dédouanement postal) et l'obtention des autorisations manquantes requises pour le dédouanement (notamment médicaments).	13.00

Révision douanière	Prix en CHF*
Cette taxe est perçue lorsque l'administration fédérale des douanes ordonne une révision pour l'envoi en question. Ces frais peuvent également être perçus sur les envois exemptés de taxes.	13.00

Numéros de tarif douanier supplémentaires	Prix en CHF*
Ce supplément est perçu lorsqu'un envoi regroupe plus de cinq numéros de tarif douanier. A partir du sixième numéro de tarif douanier, le supplément est perçu pour chaque numéro de tarif douanier supplémentaire. Le dédouanement de un à cinq numéros de tarif douanier est compris dans les frais de dédouanement. Exemple: dédouanement d'un envoi avec huit numéros de tarif douanier: supplément de CHF 30.00.	10.00 (par numéro de tarif douanier supplémentaire)

Vous trouverez les cours de change sur www.ezv.admin.ch > Infos pour entre prises > Déclarer des marchandises > Taux de change (devises).

Dédouanement en transit	Prix en CHF*
Il y a dédouanement en transit lorsqu'un envoi en importation doit être acheminé vers un bureau de douane suisse à la demande de l'expéditeur ou du destinataire ou pour des raisons techniques.	50.00

Dédouanement sous passavant	Prix en CHF*
Le dédouanement sous passavant est utilisé dans le cadre du dédouanement intérimaire de marchandises dont l'exportation ou l'importation sont fondées sur un motif prévu par la loi fédérale sur les douanes.	80.00

Dédouanement spécial (carnet ATA, etc.)	Prix en CHF*
Le carnet ATA est un document international d'admission temporaire de marchandises, qui permet d'accomplir les formalités douanières suisses et étrangères au moyen d'un seul et même document. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à la chambre de commerce émettant et certifiant ce document.	25.00

* TVA non comprise

Calcul des frais de dédouanement

Pour les envois en provenance de l'Allemagne, de la France, de l'Autriche et de l'Italie, les frais de base s'élèvent à CHF 11.50. Pour les envois en provenance de tous les autres pays, ils s'élèvent à CHF 16.–. A cela s'ajoute un supplément de 3% de la valeur de la marchandise déclarée (frais de transport inclus, sans taxes à l'importation et dédouanement).
Formule de calcul: prix de base + 3% de la valeur de la marchandise = frais de dédouanement

Exemples

Colis d'une valeur de CHF 100.00 expédié depuis la France	
Frais de base	CHF 11.50
Supplément 3% de la valeur de la marchandise	CHF 3.00
Frais de dédouanement	CHF 14.50

Colis d'une valeur de CHF 300.00 expédié depuis les Etats-Unis	
Frais de base	CHF 16.00
Supplément 3% de la valeur de la marchandise	CHF 9.00
Frais de dédouanement	CHF 25.00

Le composant variable des frais de dédouanement de «3% de la valeur de la marchandise» est perçu sur la base de la valeur de la marchandise déclarée (frais de transport inclus) sur la facture commerciale ou sur d'autres formulaires de douane.

Calcul de la valeur de la TVA

Cette valeur comporte différents éléments:	Exemple pour un envoi expédié depuis l'Allemagne:
Montant de la facture	CHF 123.50*
- TVA du pays d'origine	- CHF 23.50
- Rabais, escompte	
- Consigne sur l'emballage	
+ Notes de crédit	
+ Commissions	
+ Droits de licence	
+ Frais de transport	+ CHF 15.00
+ Taxes à l'importation, éventuellement taxes douanières, visite vétérinaire de frontière (VVF), contrôle des métaux précieux (CMP)	
+ Dédouanement	+ CHF 14.95
= Valeur de la TVA de l'envoi	= CHF 129.95 CHF 130.00 (arrondi)

* La conversion du montant de la facture d'une monnaie étrangère en CHF s'effectue au moyen du cours de change fixé par la douane fédérale et actualisé quotidiennement (se basant toujours sur le cours de la devise de la veille).

Service à la clientèle dédouanement postal (lettres, colis et importation EMS)
0848 639 639 ou dedouanementpostal@poste.ch
Service à la clientèle GLS (colis)
0848 858 686 ou info@swisspost-gls.ch
Service à la clientèle Hermes (colis)
0848 454 454 ou swissposthlg@poste.ch